



SILICOSEC®



Pour une sortie de silo sans insectes

INSECTICIDE DE BIOCONTRÔLE : LA RÉFÉRENCE EN TRAITEMENT DES LOCAUX ET DES GRAINS STOCKÉS



**100%
EFFICACE**

Action par dessiccation,
Pas de résistance connue à ce jour



**TERRE DE
DIATOMÉES
HOMOLOGUÉE**

Seule homologation pour un produit phytopharmaceutique
à base de terre de diatomées non calcinée amorphe



**RÉPOND AUX
ENGAGEMENTS DE
LA FILIÈRE GRAIN**

Solution de biocontrôle,
Sans résidu



Andermatt

AMM n° 2130129

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement en vigueur
Produit de Biocontrôle inscrit sur la liste Biocontrôle (articles L.253-5 et L.253-7 du code rural).

Composition : 100 % de terre de diatomées (Kieselguhr)

Concentration : 1000g/kg avec plus de 90% de SiO₂

Formulation : Poudre de contact (CP)

Conditionnement : Sacs de 15 kg

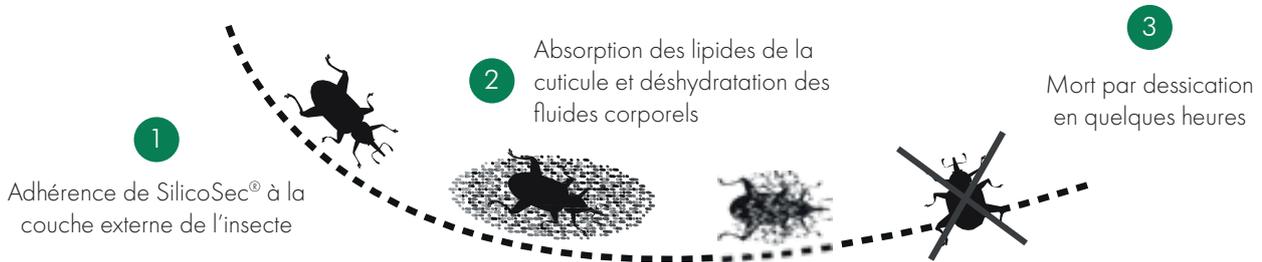
Aucune mention de danger

CEPP : 0,0173 CEPP/kg

DESCRIPTION

Insecticide 100% d'origine minérale à base de terre de diatomées pour traiter les zones de stockage vides et les grains stockés. SilicoSec® contrôle très efficacement tous les ravageurs dans les céréales et dans les silos vides : charançons du riz (*Sitophilus oryzae*), charançons du blé (*Sitophilus granarius*), silvains (*Oryzaephilus surinamensis*), triboliums (*Tribolium confusum*), teignes des fruits secs (*Plodia interpunctella*), etc.

MODE D'ACTION



Des températures basses, ou une humidité élevée, peuvent retarder l'effet de SilicoSec® de 1 à 2 jours.

SILICOSEC® POUR LA DÉSINSECTISATION DES LOCAUX

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION

RAPIDITÉ D'APPLICATION, PROTECTION MAXIMALE JUSQU'À LA COLLECTE

Désinsectisation Locaux Structures Matériaux (POV)

Dose : 10 g/m²

Nombre de traitement : 1/an

Pour une application optimale :

1. Nettoyer les locaux de stockage une fois vidés.
2. Appliquer SilicoSec® à l'aide des systèmes de ventilation ou d'un atomiseur. Insister sur les fissures, les fentes, les joints, les cavités et les circuits de manutention.
3. Stocker la nouvelle récolte après 4 semaines de préférence.

MÉTHODES D'APPLICATION DE SILICOSEC® :



Application sans systèmes de ventilation :
(pistolet de sablage, pistolet Venturi, poudreuse,
atomiseur, ventilateur mobile...).



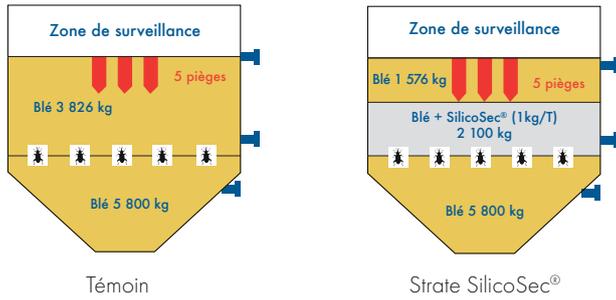
Application via les systèmes de ventilation.

TESTS D'EFFICACITÉ EN APPLICATION SUR GRAINS STOCKÉS

TRAITEMENT DU GRAIN PAR COUCHE

Les insectes peuvent-ils dépasser la couche protectrice SilicoSec® et atteindre les parties non traitées du lot (essai Arvalis 2024) ?

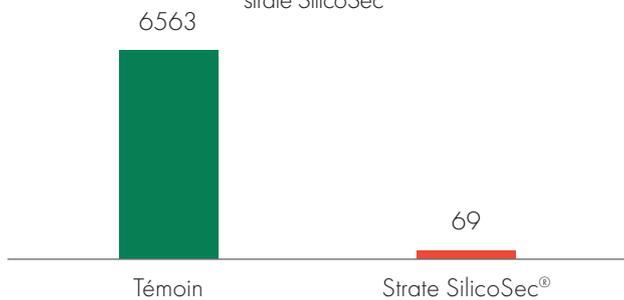
PROTOCOLE



- 1 : Application d'une strate de SilicoSec® dans le boisseau de blé, (Strate SilicoSec® : 50cm de blé + SilicoSec® (1 kg/T)) ;
- 2 : Introduction de 2000 silvains/ boisseau dans la partie basse du silo (3 répétitions) ;
- 3 : Comptage des silvains dans les pièges toutes les semaines pendant 3 mois (cumul).

RÉSULTATS

Nombre de silvains retrouvés vivants 3 mois après le traitement strate SilicoSec®



Modalité strate SilicoSec® : réduction de 99% des captures de silvains dentelés dans les boisseaux traités :

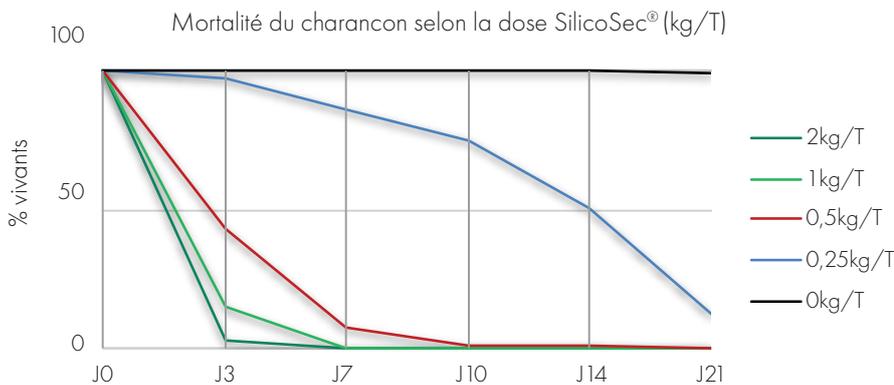
La strate SilicoSec® empêche les silvains d'atteindre la partie non traitée du silo :

☆ EFFET BOUCLIER DE SILICOSEC® VALIDÉ

TRAITEMENT EN PLEIN

À quelle dose minimale SilicoSec® est pleinement efficace ? (Essai labo Sitona , 2024 ; T°: 25°C ; Humidité relative 60%)

RÉSULTATS



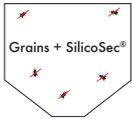
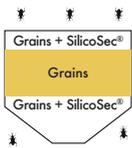
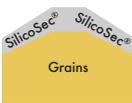
Modalité SilicoSec® (0,5 kg/T) en traitement total du grain : mortalité des charançons > 90 % en 7 jours et 100 % en 12 jours.

☆ SILICOSEC® EFFICACE DÈS LA DOSE DE 0,5 KG/T.

- Pas d'incidence sur la qualité du grain, standard accepté par la meunerie.
- Efficace sur insectes adultes et leurs descendance (calcul de la réduction des émergences de la 1^{ère} génération : 96% d'émergence en moins par rapport au témoin).

SILICOSEC® POUR LE TRAITEMENT DU GRAIN

MÉTHODE INNOVANTE OU CLASSIQUE, PROTECTION EFFICACE JUSQU'À LA SORTIE DU SILO

Modalités de traitements		Doses recommandées
	Traitement total du grain : Assure une sortie de silo sans insectes. Efficace sur les insectes adultes et leurs descendances	Dès 0,5 kg/T
	Traitement du grain par couches : Effet bouclier : empêche les insectes d'atteindre les grains sains	De 1 à 2 kg/T : - Risque d'infestation modéré : 2 couches de 1 m d'épaisseur à 1 kg/T (en bas et en haut du lot) - Risque d'infestation fort : 2 couches de 1 m d'épaisseur à 2 kg/T (en bas et en haut du lot)
	Traitement superficiel : Sécurise le stockage à plat dès la collecte	Saupoudrage du lot

Traitement des Produits

Récoltés : céréales

Nombre de traitement : 1/an

Pour une application optimale :

1. S'assurer que le taux d'humidité des grains est < 14.5% (optimisation du pouvoir dessiccant de SilicoSec®) ;
2. Appliquer SilicoSec® à l'aide de l'ApplicoSec pour une diffusion homogène ;
3. Refroidir le grain et surveiller les lots jusqu'à expédition.

APPLICOSEC : L'APPLICATEUR SPÉCIALEMENT CONÇU POUR UNE DIFFUSION HOMOGÈNE DE SILICOSEC®

Pour accompagner l'utilisation de SilicoSec®, Andermatt propose son nouvel applicateur : ApplicoSec. Spécialement conçu pour s'adapter à diverses configurations de silos, il permet de gagner du temps lors du traitement du grain.

TRAITEMENT HOMOGÈNE sur l'ensemble des grains.

APPLICATION RAPIDE : applicateur adapté pour des débits de grains de 50 à 200 T/h.



ApplicoSec

SANS CLASSEMENT



SilicoSec® - Détenteur homologation Biofa AG - Distribution par Andermatt France - Andermatt France est agréée pour la distribution de produits phytopharmaceutiques - N°6400016 - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter anderstatt.fr et/ou ephy.anses.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT ET LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (article 66 du règlement UE 1107/2009).
 EPI : PENDANT LES PHASES DE NETTOYAGE, DÉSINSECTISATION ET PROTECTION : SE PROTÉGER EFFICACEMENT AVEC LES EPI RECOMMANDÉS.

Andermatt France - 150 chemin de l'aviation - Bat A - 64200 Bassussarry - Tel : 05-64-11-51-04 - www.anderstatt.fr